

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR L'IMMATRICULATION D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE

Imprimés à utiliser : P0 - TNS

1.1 POUR LA PERSONNE

1 attestation sur l'honneur de non-condamnation de moins de 3 mois mentionnant la filiation et signée en original

1 justificatif d'état civil

Pour les français :

Copie recto-verso de la carte nationale d'identité **OU** du passeport **OU** extrait de naissance.

Pour les naturalisés :

L'ampliation du décret de naturalisation **OU** le Journal Officiel publiant le décret.

Pour les étrangers :

Copie recto-verso de la carte de résident de 10 ans **OU** copie recto-verso du titre de séjour de 10 ans et de la carte de commerçant étranger.

1 attestation de délivrance de l'information donnée au conjoint commun en biens

1 copie de la carte de sécurité sociale

1.1.1 SI CONJOINT COLLABORATEUR

1 copie du livret de famille

1 attestation sur l'honneur de non-condamnation de moins de 3 mois mentionnant la filiation et signée en original

1 déclaration de conjoint collaborateur

1.2 POUR LE FONDS

1.2.1 SI CREATION :

1 copie du bail ou d'une quittance de loyer ou d'une facture d'EDF **accompagnée de la copie du courrier Recommandé + AR informant le propriétaire de l'intention de domiciliation de l'entreprise (fournir la copie de l'AR)** **OU** 1 copie du contrat de domiciliation **OU** 1 titre de propriété (taxe foncière).

1.2.2 SI ACHAT, LICITATION OU PARTAGE :

1 copie authentique ou l'original de l'acte d'achat enregistré

1 copie du Journal d'Annonces Légales publiant la vente **OU** l'attestation de parution avec le texte et la date de l'annonce

1 copie de l'acte de donation (**si donation**)

1.2.3 SI LOCATION GERANCE

1 copie authentique ou original du contrat de location gérance

1 copie du Journal d'Annonces Légales publiant la location gérance **OU** l'attestation de parution avec le texte et la date de l'annonce

1 titre justifiant de la jouissance privative du local si le locataire-gérant est titulaire d'un bail

1.2.4 SI ACQUISITION PAR APPORT

2 exemplaires du rapport du Commissaire aux apports

1 exemplaire du journal d'annonces légales

2 exemplaires de l'acte d'apport

1 copie du Journal d'Annonces Légales publiant l'acquisition **OU** l'attestation de parution avec le texte et la date de l'annonce

↳ suite au dos de cette page

1.3 POUR L'ACTIVITE SI REGLEMENTEE

- 1 attestation provisoire délivrée par la préfecture en cas de commerce non sédentaire
- 1 copie du diplôme pour les pharmaciens
- 1 licence IV pour les bars avec permis d'exploitation délivré par la CPIH (Confédération Professionnelle des Indépendants de l'hôtellerie 1 rue Dreyfus-Shmidt 90000 BELFORT – tél. : 03 84 28 54 54)
- 1 licence transport pour les tous les transporteurs (y compris petits colis)
- 1 carte d'agent immobilier délivrée par la préfecture
- 1 autorisation délivrée par la préfecture pour les activités de gardiennage et de détective privé
- 1 autorisation délivrée par la Mutuelle Sociale Agricole pour l'activité de bûcheron exploitant forestier
- 1 licence pour les agences de voyages

1.4 SOCIAL

- Si il y à lieu**, le dépôt du dossier **COMPLET** de demande d'exonération de charges sociales (ACCRE) liée à la création d'entreprise.

1.5 PAIEMENTS

- 1 règlement par chèque à l'ordre du Tribunal de commerce de Belfort :
 - Création :62€19
 - Achat :138€10
 - Location Gérance :138€10
- + Dépôt d'acte (si conjoint commun en biens) :9€33

Lorsque votre dossier comporte l'ensemble des pièces demandées :

- ***Veillez prendre rendez-vous auprès du Centre de Formalité des Entreprises en appelant le : 03 84 54 54 54***

OU

- ***Effectuez votre formalité en ligne avec CFEnet – www.cfenet.cci.fr***

OU

- ***Envoyez par courrier l'ensemble des pièces justificatives accompagné du formulaire Cerfa P0 dûment complété et signé (formulaire téléchargeable sur <http://reseaucfe.inpi.fr>)***

Nous vous rappelons que votre dossier vaut déclaration auprès de l'ensemble des organismes destinataires dès lors qu'il est réceptionné CONFORME et COMPLET.